Émeutes : le patron d’AXA alerte, les assureurs ne pourront plus payer si elles se répètent ; jusqu’à 1,2 Md€ contre 793 M€ en 2023

20/10/2026 à 15h00



Le directeur général d’AXA, Thomas Buberl, a lancé une mise en garde lundi 19 octobre sur BFM Business, après les émeutes et les pillages du week-end : **si de tels épisodes se répètent, la capacité des assureurs à indemniser les dommages pourrait atteindre ses limites.** Il appelle l’État à empêcher de nouvelles violences plutôt que de compter sur les seules compagnies d’assurance pour en assumer les conséquences.

« L’État doit vraiment prendre son mandat de la sécurité interne au sérieux », a notamment déclaré Thomas Buberl, qui estime qu’il ne devrait pas y avoir de deuxième ou de troisième week-end de violences comparables.

Jusqu’à 1,2 milliard d’euros de pertes, contre 793 millions en 2023

Les émeutes des 17 et 18 octobre **pourraient coûter jusqu’à 1,2**

milliard d’euros aux assureurs, selon l’estimation haute de Morningstar DBRS rapportée par le *Financial Times* et *Le Monde*. Il ne s’agit pas encore d’un bilan définitif.

À titre de comparaison, les émeutes consécutives à la mort de Nahel, à partir de juin 2023, avaient entraîné **793 millions d’euros de sinistres**, pour 16 400 déclarations, selon France Assureurs et le Sénat.

Si la prévision haute de 1,2 milliard d’euros se confirme, la facture assurantielle dépasserait celle de 2023 de 407 millions d’euros, soit environ 51 % de plus.

Pour les assureurs, la répétition de sinistres d’une telle ampleur pose la question du maintien des garanties et des capacités d’indemnisation. Certains acteurs du secteur limitent déjà leur exposition aux violences urbaines, notamment par des plafonds de remboursement ou des exclusions. Dans l’immédiat, France Assureurs annonce des mesures pour aider les victimes : un délai de déclaration porté à trente jours, des procédures d’expertise accélérées et la possibilité d’acomptes.

Sources : BFM Business, 19 octobre 2026 (vidéo de Thomas Buberl) ; *Financial Times*, 20 octobre 2026 ; *Le Monde*, 20 octobre 2026 ; Sénat, bilan 2023 ; France Assureurs, 19 octobre 2026.